

331

DA3

Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

6211-14-009

## Note technique

# Caractérisation des sols sur les terrains susceptibles de faire l'objet de travaux d'excavation

362496-HA-00-EDT0X-215-XX-XXX

Date	Révision	Description

	Nom	Signature	Date
Émis par:			30 août 2016
Vérifié par			30 août 2016
Approuvé par:			30 août 2016

*Ce document a été préparé pour le projet identifié ci-haut ou pour une partie du projet et celui-ci ne doit pas être invoqué ou utilisé pour tout autre projet sans qu'une vérification indépendante n'ait été menée quant à sa pertinence et, après avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de Hatch Infrastructure. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation de ce document pour des fins autres que celles pour lesquelles il a été commandé. Toute personne utilisant ou se basant sur le contenu de ce document pour toute autre fin convenue, et par une telle utilisation confirme son accord pour indemniser Hatch Infrastructure pour toute perte ou dommage en résultant. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité pour ce document vis-à-vis toute autre partie que la personne qui l'a commandée. Dans la mesure où ce rapport est basé sur des informations fournies par d'autres parties, Hatch Infrastructure décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage subi par le client, que ce soit contractuel ou délictuel, découlant des conclusions sur la base des données fournies par des parties autres que Hatch Infrastructure et utilisé par Hatch Infrastructure dans la préparation de ce rapport.*

362496-HA-00-EDT0X-215-XX-XXX, Rév. V0A,

Le présent document cartographique a pour objectif d'illustrer la qualité environnementale actuellement estimée des sols des divers terrains visés par le projet REM, sur la base des résultats préliminaires et partiels en date du 22 août 2016. Certaines portions du réseau font l'objet de travaux de caractérisation à venir, notamment l'antenne Deux-Montagnes.

Les travaux de caractérisation ont été effectués conformément aux règles de l'art, notamment le Guide de caractérisation des terrains (MDDELCC 2003). La caractérisation des sols a principalement porté sur l'analyse des paramètres suivants : hydrocarbures pétroliers C10-C50, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et métaux lourds.

La qualité environnementale des terrains réfère aux plages déterminées par les critères A, B et C de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés et le document Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés du MDDELCC.

La plage de qualité attribuée à chacune des sections du corridor illustrées aux cartes suivantes correspond aux pires résultats obtenus (plus fortes concentrations), tous paramètres analytiques et profondeurs confondus.

Des rapports de caractérisation complets seront ultérieurement produits dans le cadre du projet du REM, en vue de :

- Répondre aux demandes spécifiques des propriétaires des terrains sur lesquels ont été réalisés les travaux de caractérisation;
- Se conformer à la section IV.2.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), s'il s'agit de la cessation d'une activité désignée par règlement (art. 31.51) et/ou d'un changement d'usage (art. 31.53);
- Répondre aux exigences requises en vue de la permission à construire en vertu de l'article 65 de la LQE;
- Établir la qualité initiale/finale d'un terrain temporairement utilisé pendant les travaux, préalablement à sa rétrocession;
- Informer les soumissionnaires de la qualité des terrains susceptibles d'être visés par des travaux d'excavation, en vue de l'établissement du coût de ces travaux.

Pièce jointe : Annexe A – Évaluation de la qualité environnementale des sols – Document cartographique préliminaire

## Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport

# Annexe A

## Titre de l'annexe